

elle fait de plus en plus l'objet d'objectifs communs, comme de favoriser la circulation des biens, des personnes et des idées, et de protéger notre sécurité dans un environnement mondialisé. Elle représente aussi une lentille à travers laquelle nous nous percevons en même temps qu'une membrane qui contient nos structures sociales.

Cette frontière de 8 800 kilomètres qui sépare le Canada des États-Unis est la plus longue frontière non militarisée du monde. Il ne s'agit pas d'une « barrière de sécurité » étroitement contrôlée ou d'une clôture fortifiée à l'extrême, mais d'une ligne de démarcation légale bien définie. Pour ce qui est de la « circulation des personnes », en 1999, plus de 200 millions de personnes ont franchi la frontière à 130 postes de douane. Du côté canadien, on compte quelque 350 agents de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et 1 310 inspecteurs de l'Agence canadienne des douanes et du revenu (ACDR). Côté américain de la frontière, on dénombre environ 700 inspecteurs des douanes américains, 512 inspecteurs du Service d'immigration et de naturalisation (INS) et 310 agents de patrouille frontalière. La Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la Garde côtière américaine, aidée par la Garde côtière canadienne, surveillent également notre frontière fluviale et maritime sur les Grands Lacs et le long des côtes Atlantique et Pacifique.

Nous partageons aussi une frontière aérienne et maritime. Il y a des centaines de vols par jour entre le Canada et les États-Unis. Du côté maritime, les Grands Lacs se trouvent au cœur du centre industriel des deux pays, et la voie maritime du Saint-Laurent fournit un système partagé du transport. De plus, chaque jour, un grand nombre de bâtiments commerciaux et